AFFECTATION

DIRECTION- PARIS 758

L'affectation dans les services de direction n'est pas sans complexité. La raison en est d'une part la diversité des missions et des implantations et d'autre part des affectations à la discrétion du directeur. La CGT met donc à votre disposition un rapide descriptif des différents services de direction pour vous aider dans vos choix ***(à noter que les effectifs ne sont que des ordres de grandeurs, la Direction refusant de communiquer les emplois théoriques et réels par service)***.

Avant de valider votre fiche, n'hésitez pas à contacter la CGT. Et surtout, transmettez votre demande aux élus CGT avant la CAPL. Même si les fiches de souhait ne sont pas examinées en CAPL, elle font l'objet d'une présentation, les interventions des élus CGT peuvent être décisives.

Principe des affectations :

Lors du mouvement local (courant avril-mai), vous devrez déposer une fiche de souhait. Contrairement aux fiches de vœux, dont l'examen en CAP Locale repose sur l'ancienneté administrative, aucune règle ne régit l'examen des fiches de souhait. En effet, particularité pour les agents de direction, comme pour les ALD, les affectations relèvent du seul directeur.

Néanmoins, de manière générale, la Direction s'attache à appliquer le principe de l'ancienneté administrative sur les services de direction. Pour autant, certains postes restent profilés, « le passé professionnel » (dixit la direction) des agents et non l'ancienneté administrative étant alors l'élément déterminant.

Affectation des Agents C :

Contrairement aux agents A & B, il n'existe pas à proprement parler d'affectation « Direction » pour les agents C. Deux options existent : « 754/ Paris/ Gestion des Comptes Publiques » et « 758/ Paris 6ème/ Fiscalité ». La RAN englobe dans le premier cas, outre les services de direction, les trésoreries EPL & CHS (14ème- site Bénard) et CAS (20ème- Paganini) ; dans le second cas, outre les services de direction situé place St Sulpice, tous les services fiscaux du site (SIP/ SIE/ SDE et Services Communs).

Tous les services sont implantés place St Sulpice (sauf indiqué).

19 rues St Sulpice- 6ème	St Sulpice (L4) Sèvres- Babylone (L10/ 12)

POLE FISCAL PARISIEN 2

DEPARTEMENT DES PARTICULIERS				
DIVISION DES PARTICULIERS				
• Pilotage et Animation • Missions Particulières	+	A	B	C
	2	1	10	5
DIVISION PATRIMONIALE				
• Pilotage et Animation de la Fiscalité Patrimoniale • Missions Particulières	A+	A	B	C
	4	7		
CONCILIATEUR- MEDIATEUR				
• Enregistrement ***(banque)*** • Instruction	A+	A	B	C
	1	1	4	

La division du contentieux des particuliers, rattachée au départements « contrôles et contentieux », est située sur le site Banque. Elle s'obtient via la RAN « 754 ».

DEPARTEMENT DES PROFESSIONNELS				
Division des Professionnels et du Recouvrement Forcé				
Assiette				
• Animation et soutien au réseau • Diffusion de la documentation • Analyse de la performance • Suivi d'activité des SIE, contrôle de gestion	A+	A	B	C
	3	5	3	1
Equipe Dédiée Centre				
• Soutien au réseau • Contentieux du recouvrement • Actions lourdes • Responsabilité des Comptables	A+	A	B	C
	1	5	3	
Equipe Dédiée Sud-Ouest				
• Soutien au réseau • Contentieux du recouvrement • Actions lourdes • Assignation en RJ et LJ • Prise de mesures conservatoires • Assistance internationale au recouvrement	A+	A	B	C
	1	5	8	

La division du contentieux des professionnelles, rattachée au départements « contrôles et contentieux », est située sur le site Banque. Elle s'obtient via la RAN « 754 ».

DEPARTEMENT CONTROLE ET CONTENTIEUX/ SERVICE DES COMMISSIONS				
Division du Contrôle Fiscal Centre				
Pilotage et Animation de la Recherche et du Contrôle des Professionnels				
• Programmation • Liaisons avec les services de recherche • Suivi des assistances administratives internationales • Animation et suivi des travaux du CFE • Suivi du contrôle interne et de la maîtrise d'activité • Suivi des statistiques, contrôle qualité et expertise • Animation du pôle comptabilités informatisées • Soutien aux structures dans le suivi des missions et aide au pilotage • Suivi de la mise en recouvrement des impositions suite à contrôle	A+	A	B	C
	2	2	2	2
Affaires Juridiques				
• Détection, traitement et suivi des dossiers PPC et relations avec le parquet et tribunaux • Expertise, visa des dossiers à forts enjeux • Animation et suivi du travail des rédacteurs et du secrétaire • Préparation et suivi des interlocutions départementales • Traitement des situations fiscales en cours de contrôle • Suivi des affaires commission (CDIDTCA) • Rédaction de notes juridiques ou d'actualité • Traitement des transactions avant mise en recouvrement • Contrôle interne de traçabilité	A+	A	B	C
	1	3		1
Division du Contrôle Fiscal Sud				
Pilotage et Animation de la Recherche et du Contrôle des Professionnels				
• Pilotage et suivi d'activité du CFE et de la BCR • Pilotage et suivi d'activité des PCE (hors CFE)	A+	A	B	C
	1	2	2	2
Contrôle Interne/ Suivi des Transactions et Affaires Commision				
• Contrôle interne • Suivi des transactions avant mise en recouvrement • Suivi des affaires commission (CDID/ CA) • Suivi des assistances administratives internationales		A	B	C
		3	1	
Poursuites Pénales et Affaires Juridiques				
• Expertise, visa des dossiers à enjeux • Détection, traitement et suivi des dossiers PPC Paris-Sud • Préparation et suivi des interlocutions départementales • Traitement des situations fiscales en cours de contrôles • Rédaction des notes juridiques ou d'actualités • Détection, traitement et suivi des dossiers PPC patrimoniaux Sud et Ouest • Suivi des dossiers PPC directions extérieures		A	B	C
		3		